



COMBATTRE REELLEMENT LA CASSE DE NOTRE REGIME DE PREVOYANCE



Depuis deux ans, le SNFOEP et le SYNEP CFE-CGC pointent le danger sur le régime de prévoyance des enseignants du privé sous-contrat, agents publics, provoquant souvent l'incrédulité des uns voire le sarcasme des autres organisations syndicales.

Force est de constater que nous avons bien raison à l'époque d'alerter. Et si l'ensemble des organisations syndicales nous avait suivis alors, nous n'en serions peut-être pas là aujourd'hui.

OUI, notre prévoyance doit être sauvée. Et que vous proposent les 4 organisations syndicales dites « représentatives » (CGT, CFDT, CFTC et SPELC) à ce jour ? Une pétition, sans même nous avoir demandé d'être cosignataires, tout en sachant que « l'union fait la force » !

Mais une pétition de plus alors que désormais c'est le bateau qui prend l'eau ? Qu'elles cessent de vous faire croire qu'elles sont dans le combat et l'action, dans la défense des intérêts des personnels.

NON, elles ne font qu'agiter un chiffon rouge par leur pétition, en faisant semblant d'agir, pour préserver leurs sièges concernant les élections professionnelles nationales à venir en fin d'année.

Aujourd'hui, le SNFOEP et le SYNEP-CFE-CGC vous appellent, et les appellent (les autres organisations syndicales) à regrouper nos forces d'action.

A ce jour, où en sommes-nous pour le régime de Prévoyance ?

Une chance pour nos agents publics, le régime de Prévoyance mis en place par l'Etat est un régime facultatif ! Donc il nous suffit, il VOUS suffit, de « convaincre » le collège des financeurs qu'est l'EPNL de maintenir le régime institué sur les bases de l'accord de 2012.

Quelles sont les seules initiatives susceptibles de réussir et être capables de sauver notre, votre, système de Prévoyance ? Non pas une pétition, non pas une journée d'action puis une autre décalée dans le temps, on voit où cela nous a conduit en 2023 sur la réforme des retraites.

Il faut le blocage des établissements par une grève reconductible et ce jusqu'à satisfaction de nos revendications. **Mais ce mouvement ne pourra obtenir satisfaction que dans l'unité syndicale, pour un rapport de force, national, visible de TOUS pour être efficace.**

Mais c'est à vous, enseignants, adhérents ou non d'un syndicat, à commencer à vous regrouper au sein de votre établissement et contacter au moins un syndicat pour la mise en place d'une action d'ampleur.

**TOUS ENSEMBLE, DANS L'UNITÉ SYNDICALE,
NOUS NOUS BATTRONS
POUR SAUVEGARDER NOS ACQUIS !**



synep@synep.org



secretariat@fo-enseignement-prive.org

Communiqué du 16 mars 2026